



CONSEIL DE
L'UNION EUROPÉENNE

FR

Luxembourg, le 13 juin 2005
10047/05 (Presse 146)
(OR. en)

**CONSEIL DE COOPÉRATION UE – UKRAINE
LUXEMBOURG, LE 13 JUIN 2005**

Communiqué de presse de l'UE

**L'UE se félicite des progrès accomplis par l'Ukraine en matière
de réformes**

La neuvième session du Conseil de coopération UE-Ukraine s'est tenue aujourd'hui 13 juin à Luxembourg. Cette session a donné l'occasion aux deux parties de faire le point sur les progrès accomplis dans la mise en œuvre du plan d'action UE-Ukraine depuis son approbation par la session "spéciale" du Conseil de coopération UE-Ukraine du 21 février.

Les deux parties se sont félicitées du renforcement des relations entre l'UE et l'Ukraine grâce aux progrès accomplis à ce jour par l'Ukraine dans sa politique de réformes et espèrent que ces relations se développeront et se renforceront davantage lorsque de nouveaux progrès tangibles auront été réalisés dans la mise en œuvre de réformes internes et l'adoption de normes européennes.

Le Conseil de coopération s'est félicité des progrès accomplis jusqu'à présent dans la mise en œuvre de plan d'action UE-Ukraine tout espérant que de nouvelles avancées seront réalisées dans des domaines tels que les réformes politiques, économiques et sociales, la

P R E S S E

justice et les affaires intérieures, le commerce, le marché et la réforme de la réglementation, les transports, l'énergie, la société de l'information, l'environnement et les contacts individuels. Le Conseil de coopération a également mis au jour les défis à relever dans l'avenir, notamment la nécessité d'accomplir de nouveaux progrès dans le domaine économique.

Le Conseil de coopération a également salué les progrès accomplis dans le domaine de la politique étrangère et de sécurité. Les deux parties ont déclaré leur intention d'intensifier davantage la coopération en matière de sécurité et de stabilité régionales.

L'UE a insisté sur l'importance que revêt la consolidation des avancées démocratiques en Ukraine et a souligné le soutien qu'elle accorde au programme de réformes mis en œuvre par le gouvernement ukrainien.

L'UE était représentée par M. Asselborn, ministre des affaires étrangères du Luxembourg, M. Solana, Haut représentant et Mme Ferrero-Waldner, membre de la Commission. La délégation ukrainienne était menée par M. Rybatchouk, vice-premier ministre.